

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/03/2025

Application agose E legal texsm

99\_DE-004-200400039-20250320-025\_023-DE

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 20 mars 2025

Tél : 04 32 44 89 30

N° 25/023

**OBJET : SUBVENTION 2025 ANDCDG**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mars à dix heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Martine DURIEU, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Anthony ZILIO.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur SIAUD.

Etait représenté : Monsieur Max RASPAIL a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Le Président expose que l'ANDCDG, Association Nationale des Directeurs et Directeurs-Adjoints des Centres De Gestion de la Fonction Publique Territoriale, rassemble près de la totalité des personnels dirigeants des centres de gestion.

Au-delà du travail classique des commissions techniques qui permettent un débat et des solutions collectives sur les sujets les plus importants concernant les Centres de gestion, l'ANDCDG constitue un appui complémentaire et souvent préalable aux actions de la FNCDG. Aujourd'hui, des partenariats étroits et des protocoles de collaboration unissent les deux associations avec pour résultats, des publications, des participations à des salons, l'organisation du travail en commission ou la mise en œuvre conjointe des conférences nationales pour l'emploi par exemple.

Par ailleurs, l'ANDCDG œuvre activement à l'accompagnement des Centres de gestion dans leur travail quotidien, via la réalisation et la mutualisation d'études et de projets, la mise à disposition de modèles et de conseils ou encore l'organisation de nombreuses journées d'information et de formation ouvertes à l'ensemble des personnels des centres de gestion.

Ces actions sont devenues indispensables à l'ensemble des personnels des centres de gestion, et permettent à la fois une concertation technique sur nos méthodes, mais aussi une préparation essentielle à toutes les actions communes à l'ensemble des Centres de gestion.

La mise en œuvre de ces actions, les frais de gestion, d'organisation ainsi que les coûts pédagogiques qui en résultent, nécessitent le recours aux aides financières externes.

Afin de poursuivre l'action de l'ANDCDG, il est proposé de bien vouloir lui attribuer pour l'année 2025 une subvention d'un montant de 500 € et de m'autoriser à signer tous les documents y afférant.

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

**DÉCIDENT** à l'unanimité :

- **D'accorder** à l'ANDCDG une subvention d'un montant de 500 euros ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

**Les crédits seront imputés sur le BP 2025.**

Pour extrait conforme,

Le Président du  
Centre de Gestion de la fonction  
Publique territoriale de Vaucluse  
Certifie le caractère exécutoire  
de la présente décision  
AVIGNON, le... 21/03/2025

